



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/10/2023

LANCEMENT DE L'ÉDITION 2023 DE L'APPEL À PROJETS AU BÉNÉFICE DES AUTRICES ET AUTEURS DE *PODCASTS* ET DE CRÉATIONS RADIOPHONIQUES

Le ministère de la Culture annonce le lancement de la troisième édition de l'appel à projets destiné aux autrices et auteurs de *podcasts* et de créations radiophoniques, à compter du 4 octobre 2023 pour une durée d'un mois.

Doté de 500 000 euros au titre de l'année 2023, ce dispositif expérimental vise à accompagner les autrices et auteurs de *podcasts* et de créations radiophoniques dans l'écriture ou la réécriture d'œuvres sonores originales, nécessitant un travail de recherche et d'écriture approfondi, qu'il s'agisse de fictions, de documentaires, ou de formats hybrides et innovants. Les projets seront sélectionnés au regard de la vision singulière qu'ils expriment, qu'il s'agisse du sujet abordé ou du style. Les deux premières éditions ont permis de soutenir plus de 250 auteurs et autrices de *podcasts*.

Les lauréates et lauréats recevront une subvention forfaitaire allant de 3 000 à 5 000 euros.

La commission chargée de la sélection des projets, présidée par Guillaume Gallienne et composée de professionnels du secteur du *podcast* et de la création radiophonique, se réunira au premier trimestre 2024.

L'appel à projets doit permettre de susciter de nouveaux projets de *podcasts* et de créations radiophoniques et de faire émerger de nouveaux talents, l'aide n'étant pas conditionnée au fait d'avoir déjà été l'autrice ou l'auteur d'une œuvre diffusée. Il s'agit de contribuer à la structuration du secteur en favorisant la diversité et la qualité éditoriale et en ciblant les autrices et auteurs, dont le potentiel de rémunération est encore faible.

Cette troisième édition de l'appel à projets vient clore les trois années d'expérimentation de ce dispositif. Le ministère de la Culture réalisera, en 2024, un bilan afin d'en évaluer l'efficacité et d'en tirer les enseignements.

Cela s'inscrit dans la volonté du ministère de la Culture d'appréhender au mieux ce secteur émergent qui demeure en évolution constante. Dans ce sens, le Ministère et l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom, ex CSA) ont mis en place en 2022, l'Observatoire des *podcasts* qui doit permettre de disposer de données globales et partagées pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre. Il publiera ses premières conclusions dans les prochains mois.

La présentation détaillée de l'appel à projets et le formulaire de candidature (ouvert du 4 octobre 2023 au 2 novembre 2023 inclus), ainsi que le rapport du jury 2022, sont disponibles [ici](#).

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

3, rue de Valois
75001 Paris